

Conditions Générales de Vente

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par FRANCE ULM. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente. Le Client reconnaît, à cet effet, que préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié, par le centre de formation, des informations et des conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. FRANCE ULM se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle proposition d'offre de formation, quelle que soit l'antériorité des relations entre le Centre de Formation et le Client.

Inscription, attestation

Pour chaque action de formation, le Client reçoit deux exemplaires du contrat ou de la convention de formation dont un exemplaire, avec le présent document, sont impérativement retournés à FRANCE ULM, par tout moyen (courrier, mail...) dûment renseigné, daté, signé par lui et revêtu de la mention « Bon pour accord », accompagné d'un versement conformément à l'article « Règlement ». En cas de prise en charge du paiement d'une formation par un organisme extérieur, il appartient au responsable de l'inscription, de communiquer à FRANCE ULM, les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à cet organisme extérieur tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer le règlement. En cas de prise en charge partielle par l'organisme extérieur, la différence de coût sera facturée directement au Client. Si l'organisme extérieur ne confirme pas la prise en charge du stage avant son démarrage, le coût de ce stage sera facturé dans sa totalité au Client. À l'issue de chaque formation relevant du champ de la formation professionnelle continue, une attestation ainsi qu'une facture sont adressées au responsable de l'inscription.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Le prix est indiqué sur l'offre de formation. Les tarifs sont valables pour l'année en cours. L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant). La facturation sera établie soit au Client participant soit à l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription ou suivant l'accord de prise en charge.

Tous les prix sont indiqués en euros, hors TVA, FRANCE ULM étant exonérée de la TVA au titre de l'article 293 B du CGI. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ne s'est pas présenté. Les frais d'inscription aux examens, frais de restauration, d'hébergement, de déplacement des participants restent à la charge du Client.

Le règlement d'un acompte de 30 % du prix de la formation, pour les financements privés, est à effectuer à l'inscription ou, pour les sociétés, à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de FRANCE ULM sauf autres dispositions particulières. Les factures sont payables à réception ou, le cas échéant, selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement. Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de l'organisme de formation donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 €. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un organisme extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un organisme extérieur, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'organisme extérieur ne parvient pas à FRANCE ULM un jour avant la formation, celui-ci se réserve la possibilité soit de refuser le Client soit de lui facturer la totalité des frais de formation.

FRANCE ULM se réserve le droit :

- d'exclure le participant à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation ;
- d'exclure de toute formation présenteielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ainsi qu'au manquement des règles de sécurité des lieux de dispense des formations (aérodrome, site sécurisé, lieu d'habitation, etc...);
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Annulations, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par FRANCE ULM. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de FRANCE ULM distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à sa formation professionnelle ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à FRANCE ULM.

D'autre part, pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, FRANCE ULM se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- aucun frais d'annulation, si l'annulation est reçue plus de 30 jours ouvrables avant le début de la formation,
- 30 % du prix de la formation, si l'annulation est reçue moins de 20 jours ouvrables avant le début de la formation.
- 50 % du prix de la formation, si elle est reçue moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation,
- 100 % du prix de la formation, en cas de réception par FRANCE ULM de l'annulation moins de 7 jours ouvrables avant le jour J.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, FRANCE ULM est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients.

FRANCE ULM ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients ou stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un Responsable Pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à FRANCE ULM, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, la fermeture du terrain, l'approvisionnement en énergie ou des transports de tout type, ou autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de FRANCE ULM.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titres indicatifs. L'intervenant ou le Responsable Pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité et du niveau du participant.

Sous-traitance

FRANCE ULM est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de FRANCE ULM, laquelle demeure responsable à l'égard du client de toutes obligations résultant du présent contrat.

Clause de confidentialité & Propriété intellectuelle

Le Client s'engage à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion d'échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition qui lui a été transmise.

FRANCE ULM détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande demeurent sa propriété exclusive. Le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser, de céder ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de FRANCE ULM ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de FRANCE ULM ou de ses ayants droit.

FRANCE ULM s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO et/ou FRANCE COMPETENCES, les informations concernant les stagiaires.

Cependant le Client accepte d'être cité par FRANCE ULM comme client de ses formations. A cet effet le Client autorise FRANCE ULM à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature de ses prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretien avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Responsabilités

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de FRANCE ULM. La responsabilité de FRANCE ULM envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par lui au titre de la prestation fournie. Dans tous les cas, la responsabilité de FRANCE ULM est exclue en cas de force majeure.

Informatique et libertés

Les inscriptions nominatives demandées au Client sont indispensables au traitement de son inscription, de la commande et facturation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

Élection de domicile de juridiction

Les Conditions Générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige entre le Client et FRANCE ULM à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution amiable. A défaut, pour toute action judiciaire, l'élection du domicile est faite aux juridictions compétentes relevant du siège social de FRANCE ULM, même en cas de pluralité des défendeurs, ce qui est expressément accepté par le client. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente serait réputée ou déclarée, par décision de justice, illégale ou non écrite, les autres dispositions des présentes Conditions Générales de Vente resteront intégralement en vigueur.